



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 22 novembre 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti
MM. Roland Galley, Pierre Jordan, Michel RoCHAT et Patrick Emery

Soutien

de verser un soutien financier au Cully Jazz Festival à l'occasion de leur édition 2022.

POCAMA

de valider la demande Pocama N°1842277 déposée par le FCJM, dans le cadre de l'organisation de la soirée dansante +28 ans le samedi 15 janvier 2022 de 22h00 à 4h00 dans la Grande salle de Mézières. Le plan de protection a été contrôlé et validé par Mme Jufer du greffe municipal;

de valider les plans de protection établis par les membres de l'Arbre à bulle à Mézières à l'occasion d'une rencontre avec les autres commerçants le 26 novembre 2021 et l'inauguration de leur boutique le 27 novembre 2021;

de valider une demande de particuliers reçue afin de privatiser la partie du bas du parking de l'Épinette le 2 juillet 2022. Cette zone du parking leur permettra de parquer les invités de leur mariage.

CAMAC 128959 – Béguelin Cédric et Sandrine - Ferlens, Chemin des Planches 14

de leur délivrer le permis d'habiter relatif à la construction d'une habitation de deux appartements.

CAMAC 206168 – Pradel Damien et Martinez Soler Alexandra – Mézières, Clos du Brit 6

d'envoyer à la CAMAC le dossier de mise à l'enquête déposé le bureau d'architecture Cré'Architecture à Puidoux concernant la rénovation intérieure complète, l'isolation périphérique, le remplacement des fenêtres, l'installation d'une PAC et l'abattage des arbres en veillant à en conserver, sur la parcelle N°4443.

CAMAC 206670 – Poncelet Catherine et Laroche Marc – Mézières, Chemin Pierre-Boulangier 13

de leur délivrer le permis de construire pour l'installation d'une pompe à chaleur.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic Patrice Guenat

La Secrétaire adjointe Myriam Marcuard